

Paris le 29 août 2017

RENTRÉES SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE : PROBLÈMES DE VUE EN AUGMENTATION CHEZ LES 16 – 24 ANS

Le baromètre 2017 de la santé visuelle, réalisé par Opinion Way pour l'AsnaV, a de nouveau révélé des résultats préoccupants quant à la préservation de la santé visuelle des plus jeunes. En cause, une sollicitation de plus en plus accrue de leur vue et l'absence de prise en compte de gestes de prévention qui permettraient de la soulager.

Fatigue visuelle et vision de loin (myopie) en tête des troubles les plus fréquents

Les chiffres du baromètre 2017 démontrent une importante augmentation des différents troubles de vue déclarés par les 16 – 24 ans. Ainsi **41%** disent éprouver des difficultés à voir de loin (symptôme de la myopie) alors qu'ils n'étaient que **29 %** en 2016. La "fatigue visuelle", quant à elle, a presque doublé en 5 ans et touche à présent **40 %** des jeunes contre **23 %** en 2012.

De là à incriminer les activités qui privilégient la vision de proximité, avec ou sans écran, il n'y a qu'un pas que l'on n'hésite plus à franchir.

Les écrans, justement, sont omniprésents. Les plus jeunes passent quotidiennement près de **10 h 00** à les consulter, en particulier le smartphone qui les mobilise **4 h 00** par jour environ.

Cela se traduit par des troubles visuels spécifiques constatés par **59 %** des Français issus de cette tranche d'âge (**+ 7 points vs 2016**) contre **47 %** pour l'ensemble de la population.

Conséquence : une forte augmentation du nombre de prescriptions de lunettes qui est passé de **43 %** à **55 %** en un an.



Des parents demandeurs de prévention

Alors que seuls **40 % des parents** considèrent, à juste titre, qu'une visite chez l'ophtalmologue doit être programmée avant l'âge de 4 ans, ils sont nettement plus nombreux à souhaiter l'instauration de mesures en faveur de la prévention :

- **94 %** pour un renforcement du dépistage visuels dans le cadre de l'école,
- **83 %** pour la mise en place d'un dépistage visuel avant l'âge de 3 ans.

Ceci en totale cohérence avec l'importance qu'ils accordent aux problèmes de vue de leurs enfants qu'ils placent en seconde position de leur préoccupation de santé, juste derrière les problèmes de dents.

On connaît justement l'efficacité des actions de prévention menée par la santé bucco-dentaire, souvent soutenues par les pouvoirs publics. Il est à souhaiter qu'une même volonté anime la nouvelle équipe gouvernementale afin que la santé visuelle soit enfin prise en considération pour assurer le meilleur avenir possible aux jeunes générations.

Contact : Catherine JÉGAT – 01 43 46 27 67 – c.jegat@asnav.org

À propos de l'Asnav

Créée en 1954, l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue est une association privée qui sert l'intérêt général. Présidée par Bertrand ROY, l'Asnav regroupe l'ensemble des acteurs de la Santé Visuelle : les médecins Ophtalmologistes, les Orthoptistes, les Opticiens ainsi que les fabricants de verres correcteurs, de lentilles de contact, de montures de lunettes. L'Asnav travaille sur 4 thèmes clés : l'établissement de relations privilégiées avec les institutions et les organismes concernés par la santé visuelle, la mise en œuvre de réseaux d'alerte et de dépistage efficaces, la formation des acteurs de la prévention, la communication vers le grand public.